

# FIN DES QUOTAS LAITIERS

Quel intérêt de produire plus de lait dans les systèmes de polyculture-élevage en Champagne crayeuse ?

La sortie du régime des quotas, qui va s'appliquer à partir de 2015, est inévitablement présente dans la tête de beaucoup d'éleveurs laitiers. Elle représente une opportunité de développement de l'atelier laitier dont beaucoup rêvaient depuis 1983. Si l'on retient l'hypothèse que les éleveurs motivés par cette production vont pouvoir faire plus, voire beaucoup plus de lait, il n'est pas certain que cette stratégie soit gagnante à tous les coups. C'est à cette interrogation que le Réseau d'élevage bovins lait de la région Est a cherché à répondre en s'intéressant à 6 contextes de production représentés en Alsace, Lorraine ou Champagne-Ardenne. Nous développons ici les différentes voies de production supplémentaires que nous avons explorées pour les systèmes laitiers de polyculture élevage en Champagne crayeuse.

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE



La Champagne crayeuse est une région connue avant tout pour ses vignes et ses grandes cultures, où l'activité laitière est devenue marginale. Au cours des dernières décennies, dans les départements de l'Aube et de la Marne, les éleveurs motivés par la production laitière ont pu bénéficier d'une restructuration importante et se trouvent dotés aujourd'hui de quotas importants dans des exploitations modernisées au fonctionnement intensif. Du fait de la présence d'usines de déshydratation la luzerne est très présente dans les assolements et chez les producteurs de betteraves les pulpes surpressées sont largement utilisées dans l'alimentation des troupeaux laitiers.

## UNE EXPLOITATION TYPE DE CETTE ZONE

2 associés

**140 ha de SAU**  
 30 ha de SFP dont 15 en maïs ensilage, 10 en luzerne et 5 en prairies permanentes  
 110 ha de cultures dont 74 de céréales, 8 de luzerne déshydratée, 16 de betteraves sucrières, 8 de colza, 4 de pois

486 000 l de lait vendu  
 Vêlages étalés

60 VL à 8 100 l  
 21 génisses élevées par an  
 Premier vêlage à 26 mois



Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne

### Forces

- Bon potentiel des sols et facile à travailler.
- Ressources fourragères non limitante du fait des coproduits disponibles sur la région
- Un contexte plus favorable à l'application de certaines contraintes environnementales.
- Disponibilité de la paille
- Bonne sécurité de ces systèmes en situation de déficits fourragers
- Complémentarité des ateliers animaux et végétaux



### Faiblesses

- Il n'y a plus d'usine de transformation localement et les organisations de producteurs sont dispersées
- Bâtiments plutôt saturés
- Faible densité de population sur la région Champagne-Ardenne
- Faible densité laitière qui interroge sur la pérennité de la collecte
- Pas d'ambiance laitière
- Foncier très onéreux
- Mauvaise image de l'élevage dans un environnement très céréalier
- Peu de vocation d'éleveur laitier

### Opportunités

- Développement de l'atelier lait pour ceux qui le souhaitent

### Menaces

- Sols à très bons potentiels et de nombreuses alternatives à l'élevage laitier
- Le quota départemental n'est pas réalisé et redistribué dans le cadre du bassin grand est.



## LES PISTES DE SORTIE DE QUOTA

### **Ajout de vaches dans les places disponibles**

Là où des places sont encore disponibles, l'ajout de vaches est bien sûr la première opportunité à envisager. Il faudra toutefois rester vigilant à la saturation du bâtiment pour que cette piste se traduise effectivement par un supplément de lait produit.

### **Augmenter la productivité laitière**

Donner plus de concentré aux vaches est une solution qui est assez souvent choisie par les éleveurs.

Pour être envisagée de façon rentable, le troupeau doit initialement être piloté avec des apports en concentrés maîtrisés.

### **Agrandissement du bâtiment**

Cette voie ne sera possible que dans un nombre limité des cas, car avec les augmentations récentes de quotas, bon nombre d'ajustements ont déjà été réalisés.

### **Construction et fort développement de l'atelier avec robotisation**

Cette option est dans beaucoup de tête, à plus ou moins long terme, dès lors que la pérennité de la main-d'œuvre est assurée et plus rarement en y associant de la main-d'œuvre salariée. Dans bien des situations elle est le passage obligé dans des exploitations désireuses de se développer.

## JE DÉVELOPPE MON ATELIER LAITIER À PARTIR DE PLACES DISPONIBLES DANS MON BÂTIMENT

### Modalités pratiques

Cette évolution suppose que l'éleveur dispose de places disponibles dans le bâtiment des vaches laitières. L'effectif de vaches passe de 60 à 72 et le nombre de génisses mises en élevage de 21 à 26.

L'éleveur ne change rien à son système d'alimentation. Les besoins supplémentaires en fourrages sont comblés par une augmentation de la surface en

luzerne (2 ha) et par un recours plus importants à la pulpe surpressée (plus 66 tMS). Dans l'hypothèse retenue les capacités de stockages initiales sont suffisantes.

Avec une productivité laitière à la vache inchangée, l'augmentation du cheptel permet de produire 97 200 litres de lait supplémentaire.

### Résultats et commentaires

L'Excédent Brut d'Exploitation progresse de 12 900 €. Le supplément de cheptel étant considéré auto financé, le revenu disponible progresse du même montant (un peu plus de 9 %) ce qui représente 133 € par 1 000 l supplémentaires.

#### > Tableau 1 : Évolution structurelle et résultats économiques attendus

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

	Situation initiale	+20% de VL sans investir	Écart
Vaches laitières	60	72	+ 12
Lait/VL (l)	8 100	8 100	=
Lait livré (l)	486 000	583 200	+ 97 200
Nbre de génisses laitières/an	21	26	+ 5
SAU (ha)	140	140	=
dont herbe (ha)	15	17	+ 2
dont maïs ensilage (ha)	15	15	=
dont cultures de vente (ha)	110	108	- 2
Valorisation de l'herbe (tMS/ha)	6,1	6,1	=
EBE (€)	139 200	152 100	+12 900
EBE/1000 l supplémentaires (€)			+ 133
Annuités (€)	50 400	50 400	=
Disponible (€)	88 800	101 700	+ 12 900



Dans ce système, le supplément de production laitière se fait sur des surfaces initialement en culture de vente et des achats de coproduits. L'intérêt du développement de l'atelier laitier se réduit lorsque le prix des céréales (et des concentrés) augmente et inversement. Néanmoins dans toutes les conjonctures étudiées, le résultat reste globalement positif.

Il faudra être vigilant à ce que cette augmentation du nombre d'animaux ne se traduise pas par un niveau de saturation telle des locaux que la situation sanitaire se dégrade, pénalisant ainsi les résultats.

#### > Tableau 2 : Différentiel de revenu entre la situation initiale et la situation projetée en fonction de la conjoncture prix

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

Prix des céréales	Prix du correcteur azoté	Prix du lait 300 €/1000 L	Prix du lait 330 €/1000 L	Prix du lait 360 €/1000 L
100 €/t	300 €/t	12 100 € +124 €/1000 L	14 400 € +148 €/1000 L	16 700 € +172 €/1000 L
150 €/t	350 €/t	10 600 € +109 €/1000 L	12 900 € +133 €/1000 L	15 300 € +157 €/1000 L
200 €/t	400 €/t	9 100 € +94 €/1000 L	11 500 € +119 €/1000 L	13 900 € +143 €/1000 L

## J'INTENSIFIE LA CONDUITE DES VACHES LAITIÈRES AVEC UN SUPPLÉMENT D'APPORT DE CONCENTRÉ

### Modalités pratiques

La production initiale déjà élevée permet difficilement d'envisager une augmentation supérieure à 500 litres. L'éleveur augmente de 500 kg la quantité de concentré distribuée aux vaches, portant la consommation de 200 g à 250 g par litre de lait.

La modification des distributions de concentré s'opère en considérant :

- une productivité d'un litre de lait par kg de concentré (soit +500 kg de concentré par VL/an) portant la production à 8 600 litres.

- une substitution fourrages-concentré de 50 % (500 kg de concentré ingéré en plus réduisent la consommation de fourrage de 250 kg de MS)

- une augmentation de 30 kg le correcteur azoté et 470 kg le concentré de production

L'augmentation de concentré décrite ci-dessus permet, sans augmentation du cheptel, de produire 30 000 litres de lait supplémentaires. La substitution concentré-fourrage se traduit par une légère baisse des achats de pulpe surpressée.

### Résultats et commentaires

Le revenu disponible augmente de 600 €, ce qui représente un supplément de 20 € par 1 000 litres. Ce résultat reste par ailleurs très sensible à la quantité de concentré mobilisée puisqu'une consommation supplémentaire de concentré de 5 g par litre annulerait tout gain.

#### > Tableau 3 : Évolution structurelle et résultats économiques attendus

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

	Situation initiale	+ 500 I/VL avec la voie concentré	Écart
Vaches laitières	60	60	=
Lait/VL (l)	8 100	8 600	+ 500
Lait livré (l)	486 000	516 000	+ 30 000
Nbre de génisses laitières/an	21	21	=
SAU (ha)	140	140	=
dont herbe (ha)	15	15	=
dont maïs ensilage (ha)	15	15	=
dont cultures de vente (ha)	110	110	=
Valorisation de l'herbe (tMS/ha)	6,1	6,1	=
EBE (€)	139 200	139 800	+ 600
EBE/1000 l supplémentaires (€)			+ 20
Annuités (€)	50 400	50 400	=
Disponible (€)	88 800	89 400	+ 400



L'intérêt du concentré supplémentaire se réduit quand le prix des céréales et des concentrés est élevé. Pour un acheteur pratiquant le quota B, l'intérêt de l'option se limite aux conjonctures favorables sur le prix du lait. Dans le cas support, avec une production de 8 100 litres par vache, la portée est assez limitée en termes de supplément de litrage produit.

#### > Tableau 4 : Différentiel de revenu entre la situation initiale et la situation projetée en fonction de la conjoncture prix

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

Prix des céréales	Prix du correcteur azoté	Prix du lait 300 €/1000 L	Prix du lait 330 €/1000 L	Prix du lait 360 €/1000 L
100 €/t	300 €/t	1 120 € +37 €/1000 L	1 800 € +61 €/1000 L	2 600 € +121 €/1000 L
150 €/t	350 €/t	- 120 € -4 €/1000 L	600 € +20 €/1000 L	1 300 € +44 €/1000 L
200 €/t	400 €/t	- 1 100 € -37 €/1000 L	- 400 € -13 €/1000 L	- 300 € -11 €/1000 L



## JE DÉVELOPPE MON ATELIER LAITIER EN RALLONGEANT MON BÂTIMENT

### Modalités pratiques

Une rallonge du bâtiment existant permet de loger 12 vaches en plus. L'effectif de vaches passe de 60 à 72 et le nombre de génisses mises en élevage de 21 à 26.

L'investissement atteint 73 000 €, il inclut une augmentation du nombre de places pour les vaches, les génisses et des capacités de stockage en fourrage et déjection. Le bloc traite est inchangé. Le

tout est financé à 100% par un prêt à 4,5 % sur 15 ans. Le supplément de cheptel est autofinancé.

L'éleveur ne change rien ni à son système d'alimentation ni à la productivité des vaches. Les besoins en fourrages sont comblés par une augmentation de la surface en luzerne et surtout par un achat de pulpe.

Avec une productivité laitière inchangée, l'augmentation du cheptel permet de produire 97 200 litres de lait supplémentaire.

### Résultats et commentaires

L'Excédent Brut d'Exploitation progresse de 10 % ce qui représente un supplément de 146 € par 1 000 l supplémentaire. En tenant compte de l'annuité liée à la rallonge, le revenu disponible n'augmente plus que de 7 400 € soit 76 €/1 000 lait supplémentaire.

#### > Tableau 5 : Évolution structurelle et résultats économiques attendus

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

	Situation initiale	Rallonge du bâtiment	Écart
Vaches laitières	60	72	+12
Lait/VL (l)	8 1000	8 100	=
Lait livré (l)	486 000	583 200	+ 97 200
Nbre de génisses laitières/an	21	26	+ 5
SAU (ha)	140	140	=
dont herbe (ha)	15	17	+ 2
dont maïs ensilage (ha)	15	15	=
dont cultures de vente (ha)	110	108	-2
Valorisation de l'herbe (tMS/ha)	6,1	6,1	=
EBE (€)	139 200	153 400	+ 14 200
EBE/1000 l supplémentaires (€)			+ 146
Annuités (€)	50 400	57 200	+ 6 800
Disponible (€)	88 800	96 200	+ 7 400



L'intérêt du développement de l'atelier laitier se réduit lorsque le prix des céréales (et des concentrés) augmente et inversement. Néanmoins dans toutes les conjonctures étudiées, le résultat reste positif.

#### > Tableau 6 : Différentiel de revenu entre la situation initiale et la situation projetée en fonction de la conjoncture prix

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

Prix des céréales	Prix du correcteur azoté	Prix du lait 300 €/1000 L	Prix du lait 330 €/1000 L	Prix du lait 360 €/1000 L
100 €/t	300 €/t	6 600 € +68 €/1000 L	9 000 € +92 €/1000 L	11 300 € +116 €/1000 L
150 €/t	350 €/t	5 100 € +52 €/1000 L	7 400 € +76 €/1000 L	9 800 € +101 €/1000 L
200 €/t	400 €/t	3 700 € +38 €/1000 L	6 100 € +63 €/1000 L	8 400 € +87 €/1000 L

## J'INVESTIS RÉSOLUMENT DANS LA PRODUCTION LAITIÈRE EN CONSTRUISANT UN NOUVEAU BÂTIMENT

### Modalités pratiques

Le choix est fait d'investir dans la production laitière avec un investissement dans un nouveau bâtiment pour les vaches laitières avec installation de deux stalles de robot et doublement de l'effectif. Ce projet s'accompagne de l'installation d'un associé.

L'ancienne stabulation des vaches sera recyclée pour loger les génisses supplémentaires et du stockage. L'investissement atteint 7 000 € par vache pour un bâtiment logette caillebotis et 2 stalles de robot de traite. Les besoins supplémentaires en silos sont couverts par une nouvelle construction pour 50 € le m<sup>3</sup>. Une nouvelle mélangeuse est ajoutée aux équipements (40 000 €), l'épandage du lisier ne génère pas d'investissement et est réalisé par entreprise.

Le financement de ces équipements est assuré à 100 % par des prêts à 4,5 % sur 15 ans pour les bâtiments et 10 ans pour les matériels (robot et mélangeuse). L'augmentation du cheptel vif fait aussi l'objet d'un financement à hauteur de 80 % de la valeur sur 7 ans.

Le système fourrager est de même type avec un quasi doublement de la surface en luzerne, une augmentation limitée de la surface en maïs car les terres ne sont pas favorables à cette culture et un recours important aux pulpes.

L'effectif de vaches passe de 60 à 120 et le nombre de génisses mises en élevage de 21 à 42.

Avec une productivité laitière en augmentation de 500 litres par vache, l'augmentation du lait livré est de 546 000 litres.

### Résultats et commentaires

L'Excédent Brut d'Exploitation progresse de 58 % ce qui représente un supplément de 149 € par 1 000 l supplémentaire. En tenant compte de l'annuité liée à l'investissement, le revenu disponible diminue de 27 700 €, soit une perte de 51 €/1 000 lait supplémentaire. De plus ce disponible sera à partager avec un associé supplémentaire.

#### > Tableau 9 : Évolution structurelle et résultats économiques attendus

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

	Situation initiale	Nouveau bâtiment	Écart
Vaches laitières	60	120	+ 60
Lait/VL (l)	8 100	8 600	+ 500
Lait livré (l)	486 000	1 032 000	+ 546 000
Nbre de génisses laitières/an	21	42	+ 21
SAU (ha)	140	140	=
dont herbe (ha)	15	24,5	+ 9,5
dont maïs ensilage (ha)	15	22	+ 7
dont cultures de vente (ha)	110	93,5	- 16,5
Valorisation de l'herbe (tMS/ha)	6,1	6,1	=
EBE (€)	139 200	220 600	+ 81 400
EBE/1000 l supplémentaires (€)			+ 149
Annuités (€)	50 400	159 500	+ 109 100
Disponible (€)	88 800	61 100	- 27 700



Quelles que soient les hypothèses, l'amélioration de l'EBE ne compense pas l'augmentation des annuités et le revenu disponible diminue.

Dans ce système où le supplément de production laitière se fait pour une part sur des surfaces initialement en culture de vente. L'intérêt du développement de l'atelier laitier se réduit lorsque le prix des céréales (et des concentrés) augmente. Même avec un prix plus élevé du litre de lait (360 €/1 000l) et des concentrés à un prix raisonnable (correcteur à 300 €/t), le supplément de lait ne permet pas de faire face aux annuités du nouveau bâtiment. Pour maintenir un revenu correct, cette quatrième voie ne doit s'envisager que sur les exploitations où le niveau d'annuité est faible.

**> Tableau 10 : Différentiel de revenu entre la situation initiale et la situation projetée en fonction de la conjoncture prix**

Sources : Réseaux d'élevage bovins lait d'Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne 2012

Prix des céréales	Prix du correcteur azoté	Prix du lait 300 €/1000 L	Prix du lait 330 €/1000 L	Prix du lait 360 €/1000 L
100 €/t	300 €/t	- 32 700 €	- 19 600 €	- 6 500 €
150 €/t	350 €/t	-40 800 €	-27 700 €	- 14 500 €
200 €/t	400 €/t	-48 800 €	-35 700 €	- 22 600 €

## CONCLUSION

Dans ces systèmes intensifs avec un haut niveau de productivité laitière, utilisant une part importante de coproduits et de concentré, l'augmentation de la production par une augmentation raisonnable du nombre de vaches est économiquement intéressante. Il y a une forte sensibilité du résultat au contexte du prix des céréales et des tourteaux. L'opportunité d'un investissement se dégrade en période de prix élevé des céréales.

Dans le cas de la construction d'une nouvelle stabulation pour loger ou délocaliser le doublement de la production cet investissement massif se traduit malheureusement par une perte de revenu sur l'ensemble de la structure et a fortiori par actif puisqu'il y a un associé de plus.

**Document réalisé par les équipes des Réseaux de Références des Chambres d'Agriculture de Lorraine, Alsace et Champagne-Ardenne.**

Réseau Bovins Lait

- JP. Moussu (CA 08)
- C. Moulin (CA 51)
- D. Coueffé (CA 52)
- JM. Zsitko (CA 54)
- F. Mesot (CA 55)
- M. Albert (CA 57)
- R. Georgel (CA 88)
- B. Grille (CA 67)
- D. Caillaud (Institut de l'Élevage)

### LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

### LES PARTENAIRES FINANCEURS

Ce document a reçu l'appui financier du CASDAR, de France AgriMer, des Conseils Généraux des Ardennes, de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, du Bas-Rhin et des Vosges, du Conseil Régional de Lorraine et du Conseil Régional de Champagne-Ardenne.

**Décembre 2012**